

Le pronom personnel en français
et en anglais

John Hewson

Memorial University of Newfoundland

1. Introduction

Il est normal, en présentant la grammaire d'une langue indo-européenne comme le latin ou le grec, ou même l'allemand, le français et le vieil anglais, de donner des paradigmes, des pages et des pages de formes flexionnelles.¹ Il y a, par exemple, pour ce qui est du latin, les quatre conjugaisons des verbes qui sont la raison d'être ultime des trois conjugaisons du français. Il y a aussi les cinq déclinaisons du substantif latin, dont il ne reste à peu près rien en français moderne, à part les deux genres, masculin et féminin. Il y a ensuite les deux déclinaisons d'adjectif, dont on n'a conservé en français, du reste, que la distinction de genre, et moins généralement la distinction de nombre. Il y a enfin les déclinaisons des pronoms: pronoms personnels, pronoms démonstratifs, pronoms interrogatifs, et autres. Et là encore on voit la réduction des paradigmes, la perte des distinctions flexionnelles, surtout les distinctions casuelles.

Quant à l'anglais, la réduction des formes flexionnelles entre le vieil anglais et l'anglais moderne est même plus marquée: les flexions de l'adjectif ont tout à fait disparu; il ne reste que la marque du pluriel pour le substantif (et quelques restes du génitif), et même pour le verbe il ne reste, de toutes les distinctions de personne, de nombre, de temps, de mode, que trois flexions régulières: /-(i)z/, /-(i)d/, /-iŋ/.² Au point de vue flexionnel, il semble que l'anglais n'a plus de paradigmes.

Mais il reste quand même un grand paradigme en anglais moderne, un seul, celui des pronoms personnels:

		sujet	objet	possessif dépendant	possessif indépendant
personnes	1	I	me	my	mine
	2	(thou)	(thee)	(thy)	(thine)
	3	he	him	his	his
simples	3	she	her	her	hers
	3	it	it	its	its
	1	we	us	our	ours
personnes complexes	2	you	you	your	yours
	3	they	them	their	theirs

Tableau 1

Il faut dire enfin que le paradigme des pronoms personnels en anglais est aussi complexe, à peu de choses près, que le paradigme correspondant en français, bien que le français reste une langue beaucoup plus flexionnelle que l'anglais (tableau basé sur Moignet 1965):

		pronom ³ ontique	sujet	objet I	objet II
personnes	1	moi	je	me	me
	2	toi	tu	te	te
	3	soi	on	se	se
simples	3	lui	il	le	lui
	3	elle	elle	la	lui
personnes complexes	1	nous	nous	nous	nous
	2	vous	vous	vous	vous
	3	eux	ils	les	leur
	3	elles	elles	les	leur

Tableau 2

2. Le pronom personnel anglais

On sait que les pronoms compléments d'objet en anglais ne sont pas cliticisés, c'est-à-dire ne sont ni préfixés ni suffixés au verbe comme ils le sont en français; on pourrait conclure, par conséquent, que l'anglais n'a pas de pronoms clitiques. Mais il faut dire que les pronoms sujets de l'anglais semblent être des clitiques, vu qu'ils ne s'emploient autrement qu'avec le verbe: ils sont partie de la locution verbale, et on ne les trouve pas ailleurs. Aux première et deuxième personnes de l'indicatif, où le verbe de l'anglais moderne n'a jamais de flexions personnelles, ces pronoms sont obligatoires, et ils sont obligatoires aussi à la troisième personne s'il n'y a pas d'autre sujet pour servir de support au verbe.

Les pronoms sujets de l'anglais jouissent, cependant, d'une plus grande liberté que les pronoms sujets du français. On peut dire

- (1) He and I were going for a walk
Lui et moi, nous faisons une promenade
- (2) You and I are cousins
Vous et moi, nous sommes cousins
- (3) He and I gave ourselves up
Lui et moi, nous nous sommes rendus

On ne peut pas conjoindre deux pronoms sujets en français; pour cela il faut employer les pronoms antiques et, si nécessaire, renouer les deux pronoms antiques disparates dans un pronom sujet qui en sera une reprise. Mais on peut conjoindre les pronoms sujet de l'anglais sans difficulté. On se rend compte, aussi, que le verbe dans (1) et (2) est au pluriel, bien que les pronoms soient au singulier: le verbe s'accorde avec la notion de pluriel implicite dans la combinaison des deux pronoms. Il faut observer aussi que le pronom réfléchi ourselves dans (3) se rapporte au sujet composé he and I sans autre intervention grammaticale.

Cette liberté syntaxique des pronoms sujet de l'anglais permet aussi l'apposition et l'attribution. On peut trouver, par exemple, un substantif en apposition avec un pronom sujet.

- (4) I the poet William Yeats
With old mill boards and sea-green slates
And smithy work from the Gort forge
Restored this tower for my wife George.

En français il faudrait avoir recours à un pronom ontique pour traduire les mots I the poet.⁴

Les propositions relatives peuvent, elles aussi, être attribuées aux pronoms sujets anglais.

- (5) He who hesitates is lost
Celui qui hésite est perdu

Les pronoms sujet français, cependant, n'ont pas cette liberté syntaxique: ils sont une partie dépendante de la locution verbale, étroitement liés au verbe, et ne peuvent pas être le support d'éléments autres que le verbe lui-même. On a l'impression que les pronoms sujets du français sont de vrais clitiques, et que ceux de l'anglais ne le sont pas, mais simplement le support nécessaire du verbe. Le pronom sujet anglais ne devient pas partie de la locution verbale, n'étant pas étroitement lié au verbe.

Par contraste avec les pronoms sujets qui, à part quelques usages assez rares ou archaïques, jouent exclusivement le rôle de sujet du verbe, les pronoms objets de l'anglais sont les vrais pronoms ontiques de l'anglais, qui tout en jouant les rôles de complément d'objet direct et indirect, peuvent en même temps être tout à fait indépendant du verbe: on peut les employer seuls ou avec une préposition, par exemple.

Guillaume, tout comme Jespersen (1924:96ff), voit dans le sujet le support du verbe: le verbe est incident (c'est-à-dire dépendant) à son sujet (1974:201-2). Le complément d'objet, en revanche, est vu par Valin (1981:84) comme un apport au verbe.

On peut voir dans les pronoms possessifs (e.g. my/mine) un contraste parallèle. Selon Guillaume (1971:158, 1973:216), l'article est le support du substantif, point de vue appuyé non seulement par Valin (1981:44) mais aussi, à partir d'une perspective tout à fait différente, par Hudson (1984:90), qui en cela a changé d'avis sur ses propos antérieurs (1980:189). Le pronom my, tout comme l'article, est un déterminant, support de son substantif, et ne peut pas s'employer sans substantif, tandis que mine est un pronom indépendant.

On peut représenter ce parallélisme entre I/me d'un côté et my/mine de l'autre, dans un système de quatre cases:

	pronoms de support	pronoms d'apport
Niveau 1	I	me
Niveau 2	my	mine

Tableau 3

Dans cette analyse, le niveau 1 est le niveau de l'immanence, où les pronoms ne représentent que la personne. Le niveau 2, par contraste, est le niveau de la transcendance: les formes possessives représentent ici, en plus de la personne, une certaine étendue en dehors de la personne où elle exerce la fonction de possession. Mes livres ne sont pas moi, mais ils restent dans le rayon de mon influence; c'est de cette façon qu'ils sont représentés comme dépendants de moi, et ainsi comme mes possessions.

3. Les personnes grammaticales

Le sémiologie des pronoms personnels anglais suggère aussi une analyse bien différente de celle qui se fonde sur la tradition grammaticale européenne, voulant que le paradigme se divise en deux (singulier et pluriel) et que, dans chaque moitié, on trouve les trois personnes. Pour les pronoms anglais, on peut établir une division entre les trois qui ont un élément spécifique de genre: he, she, it, et les quatre autres I, we, you, they, qui sont de genre indéterminé. On note tout de suite que l'accord du verbe au présent ne se fait qu'avec les pronoms qui portent un genre explicite. On peut distinguer les autres comme suit:

- (i) I. Première personne: la personne qui parle et en même temps la personne dont on parle
- (ii) We. Transcendance de la personne qui parle et dont on parle (qui comprend nécessairement le moi)
- (iii) You. Deuxième personne: le hors-moi à qui on parle et dont on parle
- (iv) They. Le hors-moi de genre indéterminé à qui on ne parle pas, mais dont on parle.

Entre I et we il y a un rapport d'inclusion (I est compris dans we); entre you et they, par contraste, il y a un rapport d'exclusion: le hors-moi à qui on parle et le reste, auquel on ne parle pas.

We ne distingue pas le sens inclusif (le toi et moi, qui inclut l'interlocuteur) et le sens exclusif (le lui et moi, qui exclut l'interlocuteur). You, comme on sait, ne distingue pas le sens simple du sens complexe, (ce qu'on appelle le singulier et le pluriel dans les grammaires traditionnelles). They ne distingue pas le genre, (référence exigée par les autres pronoms de troisième personne) ni même, à vrai dire le nombre. They et them, plutôt que pluriel, représentent la troisième personne indéfinie, représentation qui semble s'imposer en anglais une fois dépassée la silhouette définie et limitée du singulier. They say se traduit en français par on dit, et l'usage de they et them est courant au sens indéfini, même pour la référence simple ou au singulier:

- (8) I can't stay, I've someone with me
Oh, where are they?
I left them out in the car
- (9) Each person can bring their own lunch
Each person can bring his/her own lunch
- (10) Everyone knows their own name
Everyone knows his/her own name
- (11) I rang the police station
What did they say?
*What did he say?
- (12) I rang the office of the Chief of Police
What did he say?
What did they say?

Dans (8), (9), (10) on observe l'usage courant de they, them, their pour remplacer les pronoms indéfinis someone, everyone, et le distributif each. Dans (11, 12), où l'on s'attend à ce qu'une seule personne réponde au téléphone, they est obligatoire dans (11), et même dans (12) à moins que l'on comprenne que le Chef de Police a répondu lui-même.

Il peut même arriver que they ou them s'emploie pour remplacer un substantif qui représente un seul individu:

- (13) a. Yes, I had a friend with me. I didn't bring them in because I didn't know if you'd care to see them. (Jesperson, MEG VII:204, cité dans Joly 1975:265).
- b. The Québécois who wishes to express to a Belgian friend that they had "bloqué un examen" would find it difficult to obtain sympathy. (Essai étudiant sur le français régional; bloquer, en Belgique, veut dire potasser)
- c. ... you don't take a novice climbing and abandon them halfway up when things get difficult (Alex Comfort, The Joy of Sex p.71)

Si on dit him ou her, tout de suite la personne devient définie. Si le locuteur veut que l'ami, le Québécois, le novice reste indéfini, il emploie them, comme dans ces exemples.

Dans l'usage des pronoms réfléchis, il y a une différence de référence entre yourself (singulier) et yourselves (pluriel):

- (14) You can help yourself to coffee
 (15) You can help yourselves to coffee

En anglais populaire, il y a aussi une distinction parallèle entre themselves, themselves:

- (16) Everyone can help themselves to coffee
 (17) Everyone can help themselves to coffee

Cette distinction entre themselves/themselves démontre l'ambiguïté des pronoms they, them en ce qui concerne le nombre linguistique.

Tout comme les pronoms sujets, les pronoms objets permettent l'apposition et l'attribution:

- (18) He saw us, his parents
 (19) He deceived us, who had always believed him
 *Il nous a trompés, qui l'avions toujours cru

Ils permettent aussi un complément à deux places

- (20) He gave me it
 I gave you them

Dans ces exemples, c'est le complément indirect qui précède le complément direct; sinon, l'emploi d'une préposition est obligatoire pour le complément indirect

- (21) He gave it to me
I gave them to you

Il ressort que le complément de base est le complément direct; dès qu'on emploie le complément direct l'incidence effective du verbe semble être achevée, de sorte que tout autre complément qui suit, et qui ne précède pas cet achèvement, aura besoin d'une préposition pour créer une liaison syntaxique avec le verbe.⁵

Si, pourtant, le complément indirect précède cet achèvement de l'incidence effective du verbe apporté par le complément direct, il peut créer un complément à deux places avec le complément direct.

La tradition européenne veut que les constructions syntaxiques soient basées sur des dépendances. Pour satisfaire aux exigences d'une syntaxe de dépendances, il est nécessaire de chercher la dépendance qui rend possible ce complément à deux places, construction qui n'est plus possible dans le sens inverse.

Dans un système de dépendances, c'est normalement l'élément qui peut exister seul qui joue le rôle de support aux éléments qui ne peuvent pas se maintenir sans ce support. De ce fait, il faut que le complément direct soit le complément de base, parce qu'il est normal qu'un seul objet devienne obligatoirement le complément direct:

- (22) I am going to send you
I am going to send you a letter

Le pronom you dans (22), nécessairement le complément indirect dans le complément deux places, est tout aussi nécessairement le complément direct quand il est seul. Pour le complément à deux places il faut d'abord le complément direct, et ensuite on est en mesure de pourvoir un complément indirect. Le complément indirect, en bref, dépend du complément direct, un peu comme l'adjectif dépend, pour son support syntaxique, du substantif.

C'est pour cette raison que l'ordre des pronoms en sens inverse ne marche pas sans l'aide d'une préposition:

- (23) *I am going to send a letter you
 (24) I am going to send a letter to you

Dans (23), le complément direct achève l'incidence effective du verbe, qui, à partir de ce moment n'est plus en mesure d'étendre son effecton à tout autre objet sans le secours d'une préposition, signe de la faillite des dépendances syntaxiques normales, comme le signale Guillaume à plusieurs reprises (e.g. Guillaume 1971:154).

4. Le pronom personnel français

Il y a presque autant de formes dans le paradigme des pronoms personnels anglais que dans le paradigme correspondant français. Mais les deux systèmes sont très différents. D'abord, on exclut les formes possessives du paradigme français, et à juste titre. Tandis qu'en anglais l'accord des possessifs his, her, its se rapporte aux pronoms he, she, it, en français l'accord des adjectifs possessifs son, sa, ses se rapporte à la distinction du genre du substantif:

- (24) He: his shape, his weight
 She: her shape, her weight
 It: its shape, its weight
 Lui: sa forme, son poids
 Elle: sa forme, son poids

Le fait que les formes possessives françaises ne suivent pas de près, comme elles le font en anglais, le paradigme des pronoms personnels est une indication que ces formes font partie d'un système à part en français plutôt que partie du système des pronoms proprement dits. Il y a aussi des distinctions, comme celle entre toi et vous, ou celle entre le et lui qui n'existent plus en anglais; on note aussi que les pronoms dits réfléchis sont une partie intégrante du système, tandis qu'en anglais le réfléchi est tout simplement un pronom composé: on ajoute self ou selves aux pronoms objets.

Tout comme il y a deux sous-systèmes dans le pronom personnel anglais, celui des pronoms sans genre explicite, et celui des pronoms avec genre, il y a trois sous-systèmes dans le pronom personnel français.

4.1. Premier sous-système

Tout d'abord, il y a le système des personnes simples, où on trouve une symétrie morphologique entre les pronoms ontiques et les pronoms objets qui est assez frappante:

<u>ontique</u>	<u>sujet</u>	<u>objet</u>
moi	je	me
toi	tu	te
soi	on	se

Tableau 4

Ici on est en face des pronoms simples non-remplacifs, c'est-à-dire des pronoms qui ne peuvent pas remplacer un substantif, et ne représentent que la première, deuxième ou troisième personne tout court, sans autre complexité.

Il y a, il va sans dire, des problèmes en ce qui concerne la troisième personne: les pronoms de troisième personne sont normalement remplacifs et portent les marques de genre et de nombre des substantifs qu'ils remplacent. A la troisième personne, il n'y a que les pronoms indéfinis (soi, on, se), qui représentent le hors-moi non précisé, qui ne seront pas remplacifs.⁶ Mais, tandis que les pronoms remplacifs de troisième personne se comportent comme les pronoms de première et deuxième personnes, les pronoms indéfinis de troisième personne ne le font pas:

- (26) Moi, je parle toujours
 Toi, tu parle toujours
 *Soi, on parle toujours
 Lui, il parle toujours

Du point de vue sémiologique, quand même, on s'aperçoit que soi appartient à la série fermée de moi/toi/soi. Moignet, en plus, souligne que c'est à titre de pronom non-remplacif, ne déterminant que la personne indéterminée de rang troisième, que soi appartient à cette suite (1965:153-4).

Il y a aussi le problème des pronoms sujets et objets. Moignet, dans son magistral livre sur le pronom personnel a mis le pronom on à part (disant qu'il convenait également à l'expression

des deux nombres) et n'a reconnu que soi et se comme pronoms simples indéterminés de troisième personne. Pourtant le pronom on, comme je et tu, appartient au genre animé, et ne discrimine pas le masculin et le féminin. Et s'il est vrai qu'il peut signifier n'importe quelle personne, singulier ou pluriel, il est néanmoins vrai que l'accord du verbe est toujours à la troisième personne du singulier: grammaticalement, on appartient à la suite je, tu, on. Il est normal, comme on a vu à propos de they/them anglais, qu'un pronom indéfini de troisième personne soit ambigu en ce qui concerne la représentation de nombre, fait qui sans doute relève de la pluralité naturelle du hors-moi.

Mais si on accepte que on est pronom sujet indéterminé, ne faudrait-il pas admettre, dans cette même série, le pronom neutre il qui représente le hors-moi dans il pleut, il neige, il est vrai, il importe, etc., pronom neutre parce qu'il ne remplace jamais un substantif masculin? On pourrait même suggérer qu'il y a ici un contraste entre on, sujet animé, et il, sujet inanimé, contraste qui permettrait de distinguer ce il₂ neutre du sujet il₂ masculin et souvent animé. Ce il₂, à son tour, s'oppose au pronom sujet elle, de sorte qu'on a deux paires: d'abord l'opposition animé/inanimé de la paire on/il₁, et ensuite l'opposition masculin/féminin de la paire il₂/elle.

Il faut remarquer, par exemple, que il (neutre) s'oppose à il (masculin) du fait qu'il n'a pas de pluriel:

- (27) Il est ici; ils sont ici
- (28) Il était une fois; il était des fois
- (29) Il est soldat; ils sont soldats
- (30) Il y a un soldat; il y a des soldats
- (31) Il est un soldat; il est des soldats

Par contraste, on traduit (29) et (30) en anglais comme suit:

- (32) There is a soldier; there are soldiers

En français standard, on fait l'accord du verbe avec le sujet ce

- (33) C'est un soldat; ce sont des soldats

bien que cet accord ne se fasse pas avec le sujet il (neutre), qui, tout comme sa contre-partie le pronom on, convient également à l'expression des deux nombres. Ce n'est que le il (masculin),

tout comme sa contre-partie elle, qui oppose le singulier au pluriel.

Vu ce double contraste, il faut décider si l'on est en face de deux éléments systémiques différents, ou du double emploi d'un seul élément, ce qui serait, évidemment, une solution plus élégante. Cette solution devient possible, en effet, si nous suivons l'analyse de Moignet quand il écrit (1965:36): "Elle(s) est fondamentalement un ontique..." - ce qui veut dire que elle et elles appartiennent seulement à la série moi/toi/etc et non pas à la série je/tu/etc. Le résultat, c'est que dans le système, en langue, "il(s) comme pronom existentiel n'a pas plus de genre que je et tu", ce qui expliquerait non seulement il impersonnel mais aussi l'emploi de ils au pluriel pour le genre mixte. Cela expliquerait aussi les emplois de il en français populaire, tels que rapportés par Frei: Ma femme il est venu ou Les vieilles femmes ils sont toujours à causer (1929:145). Dans ce cas, le genre masculin de il(s) serait un développement au niveau du discours, au moment où elle(s), pronoms ontiques, deviennent disponibles pour remplacer les substantifs féminins en fonction de sujet.

Il faut se demander, aussi, s'il ne faudrait pas accepter le pronom objet le neutre comme pronom indéfini. Mais la référence de ce le neutre est toujours, comme l'indique sa sémiologie, le défini, et non pas l'indéfini. Quand on dit

(34) Je le sais

(35) Il ne travaille pas comme je le fais

ce le évoque simplement une phrase, une seule idée définie, une phrase qui est, en fin de compte, un substantif de discours, de sorte que cet emploi est remplacif: ce le remplace une idée, une phrase, un substantif de discours et, en conséquent, n'est nullement admissible parmi les pronoms non-remplacifs.

Quant à se, comme le dit Moignet, "Se continue la série de me, te" et "évoque la personne troisième à l'état pur, sans détermination de la personne, ni discrimination de genre et de nombre, et correspond en cela au prédicatif soi..." (1965:29).

4.2. Deuxième sous-système

Si le cas des pronoms non-remplacifs simples pose des problèmes, le deuxième sous-paradigme, celui des pronoms non-remplacifs complexes, est tout à fait transparent:

<u>ontique</u>	<u>sujet</u>	<u>objet</u>
nous	nous	nous
vous	vous	vous

Tableau 5

Ce sont, en effet, les seuls pronoms qui ne changent pas de signe. Ce sont les catégories pronominales les plus complexes notionnellement, qui emploient les formes ontiques à toutes les fonctions. Les pronoms nous/vous comprennent notionnellement les catégories suivantes:

<u>nous</u> = moi plus toi
moi plus 3 ^e personne (sg. ou pl)
moi plus toi plus 3 ^e personne (sg. ou pl)
<u>vous</u> = toi plus 3 ^e personne (sg. ou pl)

Tableau 6

Dans ces deux pronoms, on trouve un mélange de personnes, mélange qu'on ne trouve pas ailleurs dans le système. Dans leur complexité notionnelle, tout comme dans leur simplicité morphologique, ils se distinguent des autres pronoms personnels. Et ce sont les seuls pronoms avec lesquels le verbe s'accorde toujours quand ils sont sujets. Il s'agit d'un sous-paradigme qui se distingue tant par la syntaxe que par la morphologie et la sémantique.

4.3. Troisième sous-système

Le troisième sous-paradigme est celui des pronoms remplacifs, qui remplacent les substantifs en s'accordant en nombre et quelquefois en genre avec le substantif remplacé:

<u>ontiques</u>	<u>sujet</u>	<u>accusatif</u>	<u>datif</u>
lui	il	le	lui
elle		la	lui
eux	ils	les	leur
elles		les	leur

Tableau 7

Ces pronoms se distinguent ainsi des pronoms non-remplacifs, qui ne distinguent jamais le masculin du féminin. A vrai dire, ils ne distinguent pas plus le singulier du pluriel, vu que nous et vous sont des notions complexes, et non pas le pluriel de moi et toi.

On sait, en revanche, que ils aiment est le pluriel de il aime, tout comme chevaux est le pluriel de cheval, que lui et elle représentent le masculin et le féminin tout comme les substantifs garçon et filles.

Ce sont aussi, et ceci est important, les seuls pronoms à distinguer un cas accusatif (pour représenter le complément direct) d'un cas datif (pour représenter le complément indirect).

Nous proposons ici que les pronoms non-remplacifs ne sont pas aptes à faire cette distinction, n'ayant qu'un seul cas objet synaptique,⁷ convenant davantage pour exprimer le complément indirect que le complément direct, et que ce fait fondamental est la cause des contraintes bien connues dans la formation du complément à deux places en français.

On peut montrer ces contraintes dans le tableau suivant:

me		
te	le	
se	le	lui
nous	les	leur
vous		
<u>Série I</u>	<u>Série II</u>	<u>Série III</u>

Tableau 8

Pour former un complément à deux places il y a deux contraintes:
 (i) impossible d'employer deux pronoms de la même série en même temps

(36) on vous a déjà présenté à moi
 *on me vous a déjà présenté

et (ii) impossible aussi de mettre ensemble un pronom de la première série et un pronom de la troisième

(37) je vais vous présenter à elle
 *je vais lui vous présenter

A cause de ces résistances, un pronom ontique, avec préposition à, remplace le pronom clitique habituel. Le clitique ainsi remplacé est le complément indirect, comme dans nos exemples, sauf dans les cas où il s'agit d'un verbe pronominal (Morin 1979:295):

(38) Je m'imagine toi mal à cet âge-là

Ces deux contraintes ont fait couler beaucoup d'encre. Mais en essayant de nous expliquer les séquences qui ne sont pas possibles, les linguistes ont manqué d'examiner de près les séquences qui sont possibles. Or les séquences possibles ont toujours un élément en commun, un complément direct remplacif:

me le, me la, me les
 te le, te la, te les
 se le, se la, se les
 nous le, nous la, nous les
 vous le, vous la, vous les

le lui, la lui, les lui
le leur, la leur, les leur

Tableau 9

Si l'on accepte (ce qui devient de plus en plus manifeste) qu'une combinaison de pronoms clitiques est une question de dépendances, il saute aux yeux que les pronoms remplacifs sont la base de cette dépendance: étant donné un complément direct remplacif, un deuxième objet clitique dépendant (c'est-à-dire un complément indirect) devient possible, et ce à n'importe quelle personne

grammaticale. L'existence, donc, de ces compléments deux places (Tableau 9) dépend de l'existence préalable d'un complément direct remplacif.⁸

C'est pourquoi je nommerai les remplacifs le/la/les, pronoms substantiels, puisqu'ils remplacent des substantifs et, comme les substantifs eux-mêmes, peuvent être le support de l'incidence d'un autre élément nominal. Selon une tradition qui remonte jusqu'à Aristote le substantif et l'adjectif sont des noms, qui partagent la même morphologie. L'adjectif, cependant, est l'élément dépendant, incident au substantif, l'élément secondaire, tout comme le complément indirect.

L'emploi de la préposition à avec les substantifs complément indirect est aussi un indice de leur rôle secondaire: l'emploi de la préposition à est toujours le signe d'une fonction adjectivale ou adverbiale (l'homme à la barbe, ce livre à Charles). On note aussi des parallèles entre l'idée de possession (ce livre à Charles) et le complément deux places (on a donné ce livre à Charles). Et, en fin de compte, si on donne un livre à quelqu'un, le livre devient sa possession.

Il faut insister, alors, sur le fait que c'est le pronom remplacif, l'élément substantiel, qui est la base du complément à deux places. Sans cet élément substantiel le complément à deux places n'est plus possible. Les pronoms non-remplacifs de la série me/te/se/ nous/vous peuvent s'employer comme compléments directs, mais étant essentiellement "insubstantiels" de nature, il ne peuvent être le support syntaxique d'un autre complément, qui est, par conséquent, formé à l'extérieur de la locution verbale à l'aide d'une préposition:

(39) Je vais vous la présenter
I'll introduce her to you

(40) Je vais vous présenter à elle
I'll introduce you to her

Dans (39), le pronom substantiel la est le complément direct; dans (40), le pronom insubstantiel vous est le complément direct.

C'est sans doute pour cette raison que les non-remplacifs ont une forme unique pour les deux compléments, un cas synaptique qui fonctionne non seulement comme complément indirect mais aussi comme complément direct.

Cela explique aussi les deux cas (accusatif et datif) des pronoms remplaceurs. Si le/la/les sont les remplaceurs substantiels, lui/leur sont les remplaceurs insubstantiels, étant donné qu'ils remplacent non pas un substantif mais un complément circonstanciel: il s'agit donc d'une locution prépositionnelle dont la fonction normale serait celle d'un attribut ou d'un adverbe, c'est-à-dire une fonction de dépendance et non de support. Cela veut dire que lui/leur sont des pronoms créés pour un rôle de dépendance, et qu'on ne les trouve pas normalement sans le support d'un complément direct explicite. La seule exception courante à cette observation est celle des verbes se référant à un acte communicatif peut-être parce qu'il y a toujours un complément direct implicite:

- (41) Je lui ai parlé (une langue)
- (42) Je vais lui demander (de quoi il s'agit)
- (43) Je vais lui écrire (une lettre)
- (44) Je vais lui payer (ce que je lui dois)

Il ne faut pas confondre cas datif, élément d'un système de langue, et complément indirect, fonction de la phrase, fonction de discours. Le pronom lui, par exemple, dont la fonction normale est de servir comme complément indirect, peut, dans certaines conditions, servir comme complément direct:

- (45) J'ai fait écrire mon fils
Je l'ai fait écrire
- (46) J'ai fait écrire une lettre à mon fils
Je lui ai fait écrire une lettre

Lui ici est cas datif: mon fils a changé de catégorie grammaticale, sans changer de rôle. Le verbe causatif faire écrire peut avoir deux compléments directs, l'un qui relève du verbe faire, l'autre du verbe écrire. Si on veut exprimer tous les deux à la fois, le complément inanimé prend le cas accusatif, le complément animé le cas datif, solution qui correspond, à peu de choses près, au leísmo espagnol, où l'ancien cas datif de l'espagnol sert comme complément direct pour les animés en espagnol moderne.

On peut se demander pourquoi en français il est impossible d'exprimer ces deux compléments directs par le même cas, en l'occurrence l'accusatif. Ce serait en effet deux compléments substantiels, et il est normalement interdit en français d'avoir

un rapport de dépendance directe entre deux substantifs, ce qui se fait couramment en anglais:

(47) table top; apple pie
dessus de table; tarte aux pommes

Pour avoir un complément à deux places en français il faut éviter de mettre ensemble deux pronoms substantiels, deux éléments égaux, dont l'un ne peut pas être le support syntaxique de l'autre. Ce qu'il faut c'est un pronom substantiel qui peut servir de support, et un pronom insubstantiel (que ce soit remplaceur ou pas) qui peut jouer le rôle d'élément dépendant.

5. Conclusion

Comme les pronoms clitiques ne s'emploient qu'avec le verbe, on est en droit de dire que ces pronoms forment un système associé au verbe, soumis aux limitations de la diathèse verbale. Tout verbe transitif peut avoir, comme complément direct, un seul pronom clitique, et même deux ou trois, s'il existe des conditions de dépendance entre ces pronoms. Il va sans dire que le troisième pronom sera toujours y ou en, pronoms de fonction adverbiale, éléments tertiaires dans le système de Jespersen, exemples de l'incidence externe (de deuxième degré) chez Guillaume.

Etant donné les limitations de la diathèse verbale, et les conditions de dépendance exigées pour les compléments complexes, il est nécessaire que les pronoms clitiques forment un système serré, un sous-système des pronoms personnels, mais associé étroitement au fonctionnement du verbe.

Le système des pronoms personnels dépendra, à son tour, du rapport entre le locuteur et l'interlocuteur. Toute langue forme un système de contrastes, de personnes grammaticales à partir de ce rapport, mais ces systèmes diffèrent même dans leurs catégories fondamentales. La deuxième personne de l'anglais n'est pas pareille à la catégorie correspondante en français, par exemple.

Ces systèmes de personnes grammaticales sont des systèmes de représentation, des systèmes, pourrait-on même dire, de pensée. Leur structure n'est pas observable directement, mais seulement à partir de deux éléments observables: leur sémiologie, c'est-à-dire leur morphologie, et leur fonctionnement. On a essayé ici de

déchiffrer le système des pronoms personnels en anglais et en français en utilisant ces deux paramètres d'observation. On n'a pas toujours réussi à atteindre le but final d'une explication complète; le moins qu'on puisse espérer, c'est d'avoir fait quelques pas dans la bonne voie.

NOTES

¹Cet article est basé sur une communication faite à l'Université Laval à l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation du Département de Linguistique de cette université. Je voudrais exprimer ma reconnaissance à Jim Black, Sandra Clarke, Ruth King, pour le concours qu'ils m'ont prêté lors de la rédaction de la version finale.

²C'est là la prononciation, évidemment, de l'anglais britannique. En Amérique de Nord la voyelle entre parenthèses serait un schwa.

³Moignet, suivant en cela Gustave Guillaume, distingue les pronoms "ontiques", qui s'emploient comme des substantifs indépendants, des pronoms "existentiels", qui se lient directement au syntagme verbal (Moignet 1965:30-31).

⁴A part l'archaïsme Je soussigné, qui remonte à une étape antérieure de la langue.

⁵A part, il va sans dire, les compléments adverbiaux du type He pushed it a long way. Pour les termes effectif, effectation, et le rôle de la préposition, voir Moignet (1974).

⁶J'ai justifié ailleurs (Hewson 1981) cet analyse de se comme pronom non-remplacif. Bien qu'il ait été à la mode d'affirmer que L'homme s'est tué est dérivé de L'homme a tué l'homme, cette affirmation ferme les yeux sur le fait que les deux phrases sont incompatibles. Une telle analyse semble, en effet, relever d'une définition fautive du pronom comme élément qui, de nécessité, remplace un substantif.

⁷Le terme est de Guillaume, et signifie un syncrétisme motivé: le partage, de deux éléments grammaticaux apparentés, d'une morphologie identique (e.g. datif et ablatif pluriel du latin).

⁸Grevisse, en employant les termes primaire, secondaire, employés par Jespersen, par exemple, pour marquer les niveaux de dépendance, écrit (1959:141): "En tant qu'il vient s'ajouter à un objet direct (exprimé ou implicite), l'objet indirect peut être appelé objet secondaire; l'objet direct est dit alors objet premier: Il enseigne LA GRAMMAIRE (objet premier) AUX ENFANTS (objet secondaire)."

BIBLIOGRAPHIE

- FREI, Henri. 1929. La grammaire des fautes. Paris, Genève, Londres.
- GREVISSE, Maurice. 1959. Le bon usage (7e édition). Gembloux: Duculot; Paris: Geuthner.
- GUILLAUME, Gustave. 1971. Leçons de linguistique 2. Paris: Klincksieck; Québec: Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME, Gustave. 1973. Principes de linguistique théorique. Québec: Presses de l'Université Laval; Paris: Klincksieck.
- GUILLAUME, Gustave. 1974. Leçons de linguistique 4. Québec: Presses de l'Université Laval; Paris: Klincksieck.
- HEWSON, John. 1981. 'Des incompatibilités des pronoms clitiques du français.' Communication faite au XIV Congrès de Linguistique Romane, Palma de Majorque.
- HUDSON, Richard. 1980. 'Constituency and dependency'. Linguistics 18:179-198.
- HUDSON, Richard. 1984. Word Grammar. Oxford: Blackwell.
- JESPERSEN, Otto. 1924. The Philosophy of Grammar. London: Allen and Unwin. (Reprinted as Norton Paperback 1965)
- JOLY, André. 1975. 'Toward a theory of gender in modern English.' A Joly et T. Fraser, réd., Studies in English Grammar. Paris: Editions Universitaires. 229-287.
- MOIGNET, Gérard. 1965. Le pronom personnel français. Paris: Klincksieck.

MOIGNET, Gérard. 1974. 'Sur la 'transitivité indirecte' en français.' Travaux de linguistique et de littérature XII: 281-299.

MORIN, Yves-Charles. 1979. 'More remarks on French clitic order.' Linguistic Analysis 5.3:293-312.

VALIN, Roch. 1981. Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe. Québec: Presses de l'Université Laval; Paris: Klincksieck.